



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 26 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Secrétaire de séance : NOËL Pierre

2026-043 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 – BUDGET PRINCIPAL.

Rapporteur : GABARD Bruno

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le Chef du service comptable du Service de Gestion Comptable de PONTIVY. Le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif pour le budget principal de la Commune.

L'identité de valeur est constatée entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable de PONTIVY.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'adopter le Compte de Gestion du Service de Gestion Comptable de PONTIVY relatif au budget principal pour l'exercice 2025, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 avril 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Pierre NOËL, 3^{ème} adjoint au Maire

